

De l'advocacy en France
*Un mode de participation active
des usagers en Santé Mentale*

Martine DUTOIT

EHNSP
2008

Résumé :

*Presque dix ans se sont écoulés depuis la mise en œuvre, en France, d'un concept et d'une pratique de l'advocacy par les personnes, usagers en santé mentale, celles –là qu'on dénommait folles et qui deviennent citoyennes et leurs alliés, professionnels et bénévoles engagés avec elles dans ce mouvement citoyen. Il est temps de modéliser cette pratique, d'en rendre compte à la fois sous une forme de récits d'expériences et de méthodologies afin d'y associer un plus grand nombre d'acteurs, usagers, professionnels, responsables politiques, tous citoyens. **L'advocacy se définit comme le « soutien de la parole », le « parler au côté de la personne » disqualifiée, parce qu'étiquetée comme malade mental, pour qu'elle soit entendue, reconnue et respectée.** L'advocacy se décline alors dans des pratiques coopératives, de co-construction de responsabilité, d'éducation émancipatrice, dans un projet où s'invente une démarche participative des usagers en santé mentale. Ce projet coopératif vise à changer les rapports de pouvoir des personnes prises en charge par diverses institutions pour permettre leur prise en compte. L'accès à une pleine citoyenneté est le corollaire d'une visibilité et d'une expression de ces personnes dans la cité et sur la place publique. La difficulté première est de sortir d'une conception de la maladie mentale qui « pense à la place de la personne » pour se centrer sur l'intercompréhension et « penser avec les personnes ». L'important n'est plus alors de savoir si l'autre est malade et moi sain, mais de partager cette humanité qui nous est commune. Il s'agit de sortir des schémas stérilisants, qui oppose maladie/santé, sanitaire/sociale, normalité/handicap pour une pensée complexe qui permette de décoder avec les personnes concernées les situations de souffrance, d'oppression, de handicap ou de discrimination pour construire des stratégies et des pratiques où s'éprouvent la dignité et la responsabilité, ouvrant la possibilité d'intervenir comme acteur et citoyen.*

L'advocacy est alors une alternative citoyenne aux pratiques en santé mentale. Ce livre s'adresse aux acteurs en santé mentale, qu'ils soient par ailleurs usagers, professionnels ou bénévoles, qui souhaitent s'engager dans une démarche participative et ainsi faire advenir une autre manière de faire société et de vivre ensemble quelles que soient les différences.

Ce livre s'est nourri de l'élaboration collective et de la contribution de nombreux groupes de travail, des demandes des personnes pour faire valoir leur parole et leurs droits, ce qui est le fondement même d'une démarche d'advocacy.

Martine DUTOIT : *L'auteure, scribe de cette aventure, a été, pendant 18 ans, assistante sociale en psychiatrie au CHS Ste Anne à Paris, formée, praticienne et formatrice en travail social avec les groupes auprès des travailleurs sociaux. Présidente de 2IRA (Institut International de Recherche - Action). Membre et fondatrice de l'association Advocacy France, Présidente de 1996 à 2005 et depuis juin 2005, Directrice de cette association.*